

COMPTE-RENDU DU 9^{ème} SALON DES THESES (5 février 2010)

BILAN DES THESES 2009 ET CAMPAGNE DE QUALIFICATION AU CNU : NONNA MAYER (AFSP), SOPHIE BEROU (AECSP ET CNU)

N. Mayer : Le Salon est un miroir décalé dans le temps (plusieurs années après le choix du sujet de thèse) et partiel : 27 inscrits sur environ 100 soutenances.

Sur les 27 docteurs inscrits, on observe : une quasi-parité et un poids élevé de Paris. Les thèses sont surtout soutenues en sociologie politique et la moitié ne parle pas uniquement de la France. Au niveau des méthodes, très forte sous exploitation des grandes bases de données, par rapport à ce qui se fait à l'étranger.

S. Bérout : En pleine campagne de qualification, rappelle les statistiques de l'an dernier (cf. rapport de F. Dreyfus) :

335 dossiers de candidatures, 287 examinés, donc 24 dossiers par rapporteur. 88 qualifiés directement, et 13 requalifiés (après une première qualification antérieure). Taux de qualification directe = 34%. Le CNU ne reçoit pas que des thèses en science politique : sociologie, histoire (surtout histoire des idées), droit public, philosophie. Se joue donc aussi un *débat sur les frontières de la discipline*.

Deux rapports, un MCF, l'autre PR. Si accord vote à main levée, sinon à bulletin secret. Critères de cette année : membres du jury, et références mobilisées dans la thèse, la valeur scientifique de la thèse, donc pas tant le rapport que la thèse elle-même ; autres travaux scientifiques aussi, même si pas condition absolue ; insertion dans les réseaux scientifiques ; et expérience d'enseignement, dont en premières années de fac.

Cette année, 250 dossiers, donc 20 par rapporteur. 148 thèses en première candidature, presque toutes soutenues en 2009, dont environ 120 en science politique. On observe une parité homme/femme, une prédominance de l'IEP Paris et Paris 1. **Enormément de RI et politique comparée, d'aires culturelles** et ce, depuis plusieurs années. On constate la diminution relative de la sociologie politique (cette année, très peu de thèses sur les partis et les élections). Davantage de sujets sur l'immigration, l'ethnicisation des rapports sociaux, le genre ; très peu de quantitatif. Constance des politiques publiques. Il y a une prédominance des RI et de la politique comparée, avec des candidats insérés dans des réseaux scientifiques mais avec très peu d'expérience d'enseignement.

P. Müller : Quelle est la place des publications ? Est-ce possible d'être qualifié sans publications ?

O. Nay (président CNU 04) : Depuis quelques années, les rapports CNU ressemblent de plus en plus aux évaluations des enseignants-chercheurs : enseignements, diversité des publications. Il y a des dossiers qualifiés parce que thèse magistrale, mais la sélectivité pousse à valoriser les publications y compris dans des domaines hors thèse. Paradoxal avec limitation des thèses à trois ans. Mais beaucoup de dossiers, et très peu de places, donc nécessité de mettre la barre assez haut. Mais il y a bien contradiction.

INTERVENTION SUR LE CONTRAT DOCTORAL : CLEMENT DESRUMAUX ET ALEXANDRE HOBEIKA (ANCMSP)

L'ANCMSP a suivi et produit une expertise sur le contrat doctoral unique (CDU) depuis les premiers projets.

C. Desrumaux : rappelle le communiqué produit par l'ANCMSP en janvier 2009.

A. Hobeika : présente les résultats de l'enquête menée par l'ANCMSP sur le CDU.

L'enquête a été menée par des mails envoyés aux écoles doctorales en octobre 2009. Retour : 30% (12 ED). 4 thèmes résultats principaux émergent :

- **Où et comment trouver les contrats ?** Beaucoup d'écoles doctorales semblaient dépourvues de compétences en la matière : elles renvoient vers les services centraux et les ressources humaines. Les ED semblent parfois étrangères à l'élaboration des contrats, alors qu'elles sont censées être la première instance d'encadrement des doctorants.

- **Quel arbitrage dans certains cas sur le contenu des contrats ?** Quand le CDU ne suit pas le modèle proposé, les conseils d'administration et scientifique des établissements ont peu été saisis pour se prononcer sur les modifications apportées.

- **Les avenants aux contrats** : on s'éloigne de la philosophie générale du CDU, qui prônait la liberté de choix des doctorants sur les missions « annexes » à réaliser. Certaines missions sont floues ou peu rattachées à la recherche, les formations à l'enseignement pédagogique sont peu nombreuses et la question de l'avenir des CIES n'est pas réglée.

- **L'éclatement des situations doctorales** : le CDU n'a pas harmonisé les situations doctorales. Les situations sont éclatées à la fois entre contractuels et non financés; mais aussi entre contractuels (certains sont exonérés des frais d'inscription, d'autres non). Quid des non-financés ?

C. Desrumaux : Quelles sont les conséquences sur l'ensemble de l'enseignement supérieur et la recherche ? Les inégalités entre sites se multiplient, quant à l'attractivité, et à la professionnalisation.

En moyenne, l'insertion professionnelle des docteurs se fait 2 ans après la soutenance de thèse. Multiplication des CDD et des contrats de plus en plus courts (CDD de 6 mois, fin des post-doc du CNRS en 2009). Cette précarisation tend à s'institutionnaliser dans la mesure où les CDD deviennent une perspective de développement dans certaines universités.

On entérine la fin de la création des postes. La session d'automne a disparu. Les postes « au fil de l'eau », censés être un palliatif, ne changent pas grand-chose à la baisse du nombre de postes. Les comités de sélection deviennent un casse-tête, notamment avec les quorum, l'arrivée d'autres disciplines et de personnes extérieures.

La précarisation de la recherche touche davantage les jeunes chercheurs que les autres.

Françoise Haegel (IEP Paris) : Quelques infos sur le devenir des doctorants, à partir de statistiques réalisées sur les soutenances de... 2001 (à l'IEP Paris) : 68% travaillent dans l'ESR (secondaire inclus); 2e poste : fonction publique et administration; 3^{ème} poste : conseil et organismes internationaux ; 12,5% dans le privé.

F. Briatte : En réponse à une remarque sur la réalisation d'une thèse sans financement comme équivalant à un suicide social, il rappelle qu'il n'existe pas d'enseignant-chercheur non-financé, de même il ne devrait pas y avoir de doctorant non financé. L'ANCMSP combat les libéralités. Mais les études, dont le doctorat, sont aussi considérées par certains comme un droit. Il faut lutter pour la revalorisation du statut et des financements des doctorants.

TABLE RONDE N°1 SUR LES PARCOURS DOCTORAUX : O. NAY (CNU), A. GRELON (EHESS), D. GAXIE (PARIS 1), F. HAEGEL (IEP PARIS), H. CRES (IEP PARIS), F. BRIATTE (ANCMSP), M. THATCHER (LSE), G. SAEZ (IEP GRENOBLE), D. DARBON (IEP BORDEAUX)

O. Nay : Le parcours doctoral s'étend de la recherche du labo à la recherche d'un post doc ou d'un poste. Se posent les questions des conditions juridiques d'encadrement (y compris pour les hors contrat), des financements (et de leur diversité), de l'encadrement, accompagnement et suivi. Il faut réfléchir à l'évaluation périodique de l'avancée du travail des doctorants et aux débouchés des docteurs.

D. Gaxie : Le parcours doctoral est vite passé d'un système ultra libéral à un système plus régulé, un encadrement collectif, à la notion de parcours doctoral. 4 points principaux :

- **la durée :** le modèle des trois a un sens pour les sciences dures et certaines sciences sociales. Mais en l'état actuel des choses, *impossible* de faire une thèse de science politique en trois ans. A Paris 1, dépasse 6 ans, certes beaucoup trop, mais en l'état on ne peut pas réduire à trois ans. Il faut des prises de position collectives, et refuser le modèle qu'on tente de nous imposer. « Parcours doctoral » semble tendre à l'homogénéisation. Il y a des thèses « académiques » et des thèses « personnelles » : faut-il leur imposer *un* parcours doctoral ?

- **le contenu pédagogique :** Le modèle tacite suppose un encadrement pédagogique, à savoir des cours. Pour Paris 1, la piste des cours n'est pas légitime (forme de régression) : proposer participation active et sortir des relations asymétriques, souplesse, modules à options, que les doctorants puissent choisir en fonction des besoins = ateliers (analyses quantitatives, publications, etc.). Il faut des espaces de communication sur les travaux de thèse.

- **la finalité des parcours doctoraux :** dans le modèle tacite du parcours doctoral, conception très scolaire. Un doctorant prépare sa thèse, mais aussi des carrières, dont académiques : un parcours doctoral doit reposer sur communications dans des instances scientifiques, colloques, enseigner, publier, stages de professionnalisation. Il y a du scepticisme sur la valeur des études doctorales, notamment SHS, mais les compétences doivent faire l'objet de communication (élément du CV).

- **la sanction du parcours doctoral :** Demander des crédits ECTS. Tout le monde le fait, mais problème de mesure des activités. Le nombre de crédits serait un indice pour accorder les dérogations pour les réinscriptions.

F. Haegel : 4 points sont essentiels : *l'encadrement disciplinaire, les financements, l'échéancier, la formation.*

Aujourd'hui, 5 grande disciplines à l'IEP. La science po est de loin la plus lourde, plusieurs programmes. Effort de financement : 40% de financés, plus assistants dans les labos de recherche. 12 contrats doctoraux et 10 bourses de science po. Idée de commencer soutien financier au niveau du Master. Echéancier : politique très volontariste de réduction, durée moyenne était de 7 ans, idée de réduire progressivement, vers 5 ans. Demande de papiers rendus chaque année, de façon relativement contraignante. Formation sous formes d'ateliers (écriture, publication dans les revues anglaises, méthode). Beaucoup de doctorants manquaient d'expérience d'enseignement : ouverture de postes d'enseignement en TD en premier cycle.

A. Grelon : EHESS est une structure particulière : pas de premier cycle, mais chercheurs en formation. Doctorants sont incités à publier, participer aux colloques, et à ce titre l'ED donne des aides pour les terrains, et labos facilitent communication aux colloques. Contre une scolarisation de la formation doctorale. A l'EHESS les thèses sont souvent réalisées en 5-6 ans. L'équipe de direction a avalisé l'inscription de droit en 4^{ème} année ; pour la suite il faut une dérogation, mais peut-être que ça va aller vers 5 ans. Particularité : très grand secteur d'aires culturelles, brassage des cultures très intéressant les études politiques ne sont pas liées uniquement à la France.

M. Thatcher : Beaucoup de points communs en Grande-Bretagne avec ce qui a été dit sur le CNU : pression pour terminer en 4 ans, surtout pour étudiants avec bourse d'Etat (critère d'évaluation des universités), concentration des bourses sur un nombre limité d'universités. Beaucoup plus de formation en méthodes, quanti et maintenant qualitatives.

- **Encadrement** : il y a souvent deux directeurs de thèse. On tend vers approche US d'une commission d'au moins deux personnes. Comme en France la vie de doctorant est devenue beaucoup plus dure : avant il n'y avait que la thèse à faire, mais maintenant il faut aussi des publications, colloques, organiser journées d'études... Période difficile, stressante, solitaire.

- **Marché du travail académique** : marché assez ouvert, assez peu de localisme, surtout critères de mérite, beaucoup d'étrangers. Mais la concurrence est de + en + dure, avec l'arrivée de candidats des US (où marché en crise), Allemagne (prof très tard). Critères sont très exigeants pour un poste fixe. Procédure : CV ; faire attention que le thème de recherche soit compréhensible pour les non spécialistes ; projet post-thèse clair, lié à la thèse, et faisable c'est-à-dire bien ciblé. Pour les lettres de recommandation : personnes qui vous connaissent et connaissent les règles implicites d'une recommandation UK. Si invitation à présenter : parlez des recherches que vous connaissez, parlez des apports pour les gens hors de votre sous discipline + valoriser dispositions au travail administratif (« good citizen »), enseignement de qualité.

- **Marché hors académique** : Moitié trouvent un emploi hors académique Importance pour cela de la définition du sujet et des réseaux personnels, qu'on construit pendant sa thèse. Présenter vos recherches aux bonnes personnes, dans votre domaine, avoir un visage *reconnu*.

F. Briatte : Deux points similaires entre France et UK : concentration des ressources et part des JC étrangers.

L'évolution des ED depuis leur création en 1992, les réformes de 2006 ont un réel effet sur structuration du doctorat, jury de thèse, mentions. Reconnaissance de l'expérience professionnelle et qualité de l'encadrement sont des critères pour l'accréditation des ED.

- Enjeux aujourd'hui : évaluation de l'AERES inclut la durée des thèses comme critère négatif + nombre de thèses encadrées par directeur : pose le problème de la qualité de l'encadrement. La Charte des thèses censée fournir un contrat, mais rapport CJC montre que 70% ne respectent pas les conditions minimales de 1998. Doctorat pas reconnu en soi comme formation professionnelle par l'ensemble des acteurs sociaux : exemple du « nouveau chapitre de la thèse », ou « doctorat en apprentissage », contre lesquels les associations de JC luttent.

- Objectifs de l'ANCMSP : rendre le travail des ED plus transparent et collaboratif (...). Réalisation de ces objectifs passe par des chantiers comme le travail avec le cabinet du ministère et le CDHSS. Propositions concrètes : formations ouvertes, mutualisation des formations, formation transversale ouverte à tous et horaires aménagés. Evaluation, mais sur critères qui font intervenir des doctorants, de façon à ce que maquettes soient valides. Réfléchir au co-encadrement, comme UK ; et à une durée de 3 ans **à temps plein**.

G. Saez : Questionnement sur les conditions d'entrée en doctorat : étudiants de master doivent être informés de tous les CD de France. Débat sur prime aux étudiants sortant des M2 recherche en science politique, ou accès au CD pour tous les M2, recherche ou pro. Ceci risque de mettre en péril de la discipline : débat à avoir. Question de la codirection se pose. L'ED doit donner des compétences, notamment méthodologiques, nécessaires à une bonne thèse : comparatif, quali, quanti, modules de pré professionnalisation.

Question aussi de contenus différents des thèses si CD régionaux ou généralistes. Sur les CD, certaines clauses l'alertent : clause de confidentialité, autorisation hiérarchique pour publier.

Les conditions de sortie : docteurs doivent avoir un portefeuille de compétences utilisables pour CV. Post doc : secteur sinistré en France, priorité aux docteurs étrangers. L'interdiction de recruter localement est considérée aujourd'hui comme norme morale, va probablement devenir norme réglementaire : réflexion à avoir sur circulation des chercheurs en science politique.

D. Darbon : Importance de la gouvernance des parcours doctoraux : avant on avait une gestion défailante. Il faut aujourd'hui repenser le doctorat et la professionnalisation des doctorants. Obligations pour le doctorant, mais aussi pour les ED : orienter en fonction des niches d'employabilité. A Bordeaux, quelle employabilité, dans un système économique local faible ? Comme le doctorat n'est pas reconnu dans les conventions collectives, le docteur est moins reconnu que les masters IEP. Donc on fait une sélection de plus en plus drastique des candidats pour faire la thèse : sur 120 candidats, 20-30 retenus. Capacité de financement autour de 40%, toutes sources. Conduite de la recherche de la thèse dans un labo, avec système un peu dur d'évaluation de la réinscription chaque année. Raisonner en termes de stocks et flux : stock de 120 doctorants, sortie de 25 par an, niches d'emploi 1 dans l'ESR en France, ou 2.5 en incluant l'étranger, 4 ou 5 postes en comptant la recherche dans le privé. Donc il faut travailler les niches d'emploi en amont.

TABLE RONDE N°2 : LES DEBOUCHES DES DOCTEURS SPECIALISES SUR LES QUESTIONS AFRICANISTES : YVES DELOYE (PRESIDENT DE SEANCE), DOMINIQUE DARBON (CEAN, BORDEAUX) ET RICHARD BANEGAS (CEMAF, UNIVERSITE PARIS I PANTHEON-SORBONNE)

Y. Déloye : « Déglobaliser » le doctorat en science politique : derrière un intitulé unique, une multiplicité de situations. Différents débouchés pour différents sujets.

R. Banegas : Prend son invitation comme une forme de reconnaissance pour l'étude des terrains africains en science politique, mais se demande ce qu'il va pouvoir dire sur les débouchés.

- La manière dont étaient enseignées les études africaines ont longtemps contribué à leur marginalisation : approches pluridisciplinaires; dilution des paradigmes forts. Cet espace de recherche s'est progressivement structuré (revues, parcours universitaires, bibliothèque africaniste). Aujourd'hui, processus de « désaxotisation » des études africaines : masters et doctorats sont disciplinaires (science politique) et non plus « africanistes ». Mais le terrain africain n'est peut-être pas considéré comme banal par les autres chercheurs de la discipline ?

- Avenir des jeunes chercheurs africanistes : insertion difficile au sein de l'université. Il n'y a que 5 MCF en France. L'insertion est meilleure dans la recherche (IRD, FNSP, CNRS, IFRA/IFAS). Davantage d'opportunités aux Etats-Unis et au Canada, mais cela reste très difficile. On peut se dire que les choses vont changer, puisque des doctorants sont ATER ou moniteurs...

Les débouchés autres que la recherche sont très variés : diplomatie, ONG, développement, culture, quelques entreprises...

D. Darbon : Il existe une tension entre la discipline et l'aire géographique qui fait de la recherche en science politique un exercice d'équilibre très compliqué. Les africanistes sont considérés comme moins compétents que les « généralistes » alors qu'ils doivent maîtriser à la fois le corpus théorique généraliste et la bibliothèque africaniste.

- Tire une sonnette d'alarme : la compétence en science politique sur l'Afrique est en train de disparaître aujourd'hui en France, alors qu'elle est valorisée ailleurs. On a tendance à créer des masters de « relations internationales » vers lesquels on verse tout ce qui n'est pas sur l'occident.

- Débouchés : 40% des doctorants sont étrangers (africains ou non) et sont souvent recrutés dans leur pays d'origine. Le principal problème se situe dans l'ESR français. Comment faire pour y renforcer le poids des africanistes ?

Inversement, certains doctorants sont détournés de leur thèse à cause d'offres d'emploi avec des salaires élevés.

Pierre Muller : Intervient pour parler de la réduction de la durée des thèses : réflexion à propos d'une durée en 3 ans.

Y. Deloye : il serait bon d'y réfléchir avec les 2 autres associations : durée et longueur.

C. Desrumaux : Oui, mais réflexion dépendante des évolutions évoquées le matin : **qu'est-ce qu'une thèse en science politique ?**

J. Fretel (AECSP) : des collègues restent d'accord pour faire de longues thèses, faire des thèses qui « marquent ». Il faut en discuter avec les directeurs de thèses. Qu'est-ce que diriger une thèse ? Réfléchir à l'encadrement.

TABLE RONDE N°3 : LES DOCTEURS EN ENTREPRISE : MICHEL OFFERLE (PARIS 1), FRANÇOIS ROUX (MISSION UNIVERSITE-ENTREPRISES, OPERATION PHENIX, UNIVERSITE PARIS I), MARTIAL DEMANGE (BUREAU NATIONAL DU CENTRE DES JEUNES DIRIGEANTS), LIONEL OCHS (DOCTORANT EN ANTHROPOLOGIE ET RESPONSABLE DE WWW.METHOS.FR), FRANÇOIS BRIATTE (ANCMSP).

F. Roux : la mission université-entreprise de Paris I est morte. Aujourd'hui, c'est un autre dispositif avec 2 conseillers professionnels. Il travaille principalement avec des doctorants en géographie (Paris I et IV). Mais il y a peu (ou pas ?) de doctorants en science politique. Opération Phoenix : « formidable, car symboliquement formidable » ; mais l'opération a débouché sur seulement 3 emplois pour la session 2009.

Martial Demange : Centre des jeunes dirigeants créé il y a 70 ans. Besoin du savoir faire des docteurs en sciences sociales en termes d'analyse, de gestion de projet en entreprise. Ne veut pas d'individus formatés : ouverture d'esprit, analyse, diversité...

Lionel Ochs : Co-dirige un bureau de recherches appliquées qui applique les sciences sociales dans le domaine économique et institutionnel, pour promouvoir ses techniques. Cherche des profils dans les universités, qui ont une pratique de terrain, un intérêt pour l'autre, une ouverture d'esprit. Il recrute des chercheurs par voie de CIFRE, en sociologie et en marketing.

C. Desrumaux et F. Briatte : reviennent sur les contrats CIFRE comme modalité d'insertion des doctorants en entreprise